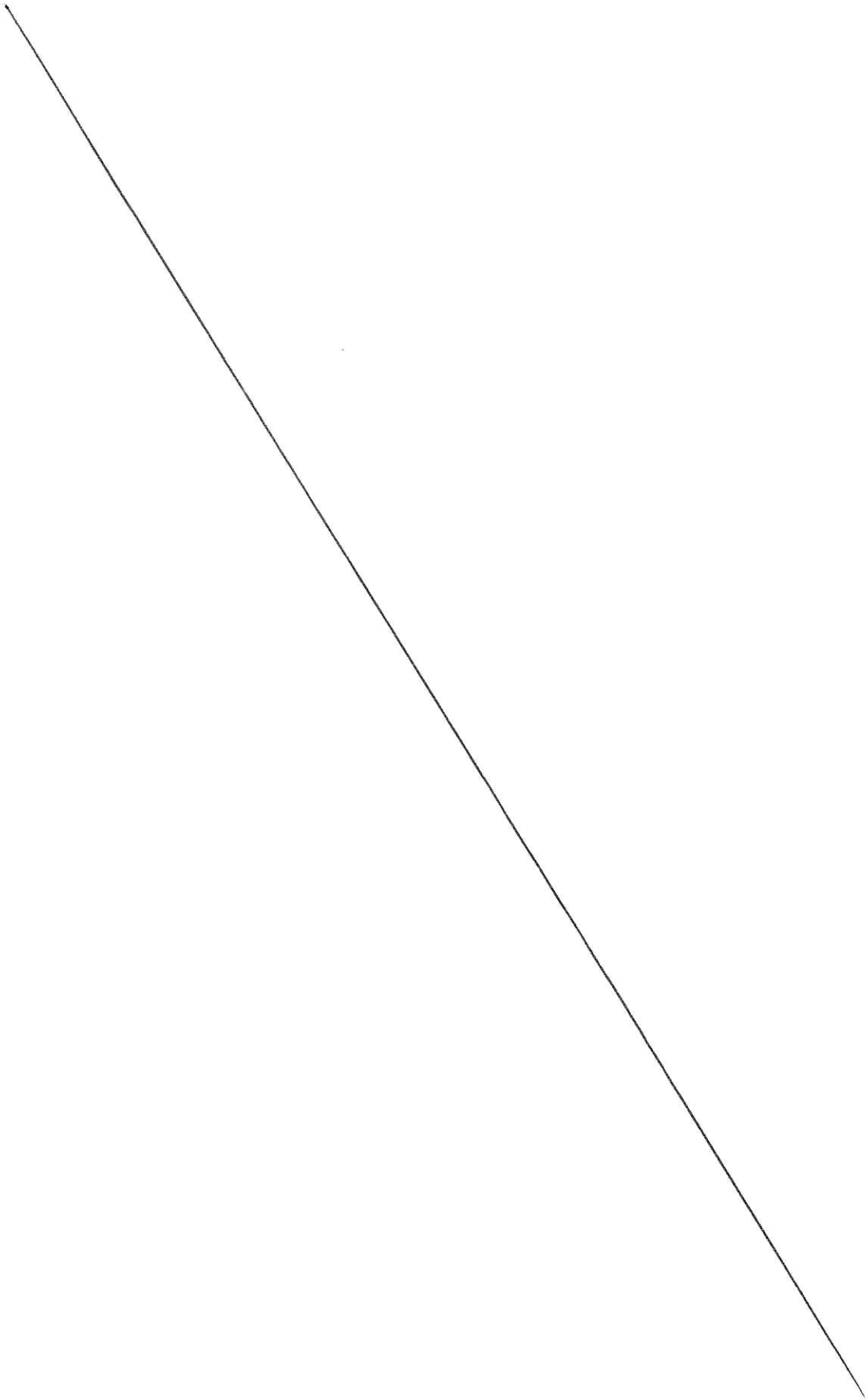


République française  
Département SOMME  
Pôle Métropolitain du Grand Amiénois

COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS  
Séance du 12 novembre 2019

<table border="1"> <tr> <td>Conseillers en exercice</td> <td>52</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Qui ont pris part au vote</td> <td>31</td> </tr> </table>	Conseillers en exercice	52	Présents	30	Qui ont pris part au vote	31	<p>L'an deux mille dix-neuf, le douze novembre à quinze heures, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, légalement convoqué, s'est réuni en salle des assemblées de l'Hôtel de ville d'AMIENS, lieu ordinaire de ses séances.</p> <p>Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Comité Syndical le onze octobre deux mille dix-neuf.</p>
Conseillers en exercice	52						
Présents	30						
Qui ont pris part au vote	31						
<table border="1"> <tr> <td>Vote</td> <td></td> </tr> <tr> <td>UNANIMITE</td> <td></td> </tr> </table>	Vote		UNANIMITE		<p><b>Présents :</b> M. GEST, Mme FOURE, M. MERCUZOT, Mmes HAMADI, RODINGER, MM. HERNANDEZ, DESSEAUX, RENAUX, Mme FINET, MM. DEBART, CANDELA, Mme PINON, M. DE WITASSE-THEZY, Mme BRIAULT, MM. MAGNIER, DEFLESSELLE, Mmes MARCEL, MAILLART, WU, M. WATELAIN, Mme LEMAIRE, MM. LETESSE, FRANCOIS, VILLAIN, LEPERS, BLEYAERT, Mme DE WAZIERS, M STOTER, SIMON, GREVIN.</p>		
Vote							
UNANIMITE							
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de la Somme le :</p> <p style="text-align: center;">20 NOV. 2019</p> <p>Et publication le :</p> <p style="text-align: center;">20 NOV. 2019</p>	<p><b>Excusés, absents :</b> MM. FRADCOURT, SAVREUX, RIFFLART, CLAISSE, Mme BOHAIN, MM. JARDE, LORIC, PETIT, DURIEUX, BEAUVARLET, LOGNON, DESFOSSES, LEFEUVRE, LENGLET, BABAUT, GERARD, SOMON, Mmes THIEBAUT, CARPENTIER, MM. DELNEF, DESTOMBES.</p>						
<p><b>Pouvoirs :</b> M. AMARA à Mme MARCEL</p>	<p><b>Début de la séance : 15h05</b> <b>Fin de la séance : 15h27</b></p>						
<p>- 15h21 : Arrivée de M. DE WITASSE-THEZY</p>							
<p><b>Séance présidée par :</b> M. Alain GEST, Président du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.</p>							



COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS  
Séance du 12 novembre 2019

DÉLIBÉRATION 2019/

OBJET : Scission de la Commission PCAET / Santé

Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> août 2018 portant création du pôle métropolitain du Grand Amiénois ;

Vu la délibération 2018/25 du 19 décembre 2018 portant création de 6 commissions de travail

C'est pourquoi,

LE CONSEIL SYNDICAL DU PÔLE METROPOLITAIN

DÉLIBÈRE

Article 1 :

La commission P.C.A.E.T. / Santé et scindée en 2 commissions distinctes :

- La commission P.C.A.E.T.
- La commission Santé

Article 2 :

- Franck BEAUVARLET est désigné président de la commission P.C.A.E.T.
- Youssef AMARA est désigné président de la commission Santé.

Article 3 :

Monsieur le Président du pôle métropolitain du Grand Amiénois est chargé l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire, compte tenu de sa transmission  
en préfecture en date du 26/11/19 et de sa  
publication en date du 26/11/19.

J. HERNANDEZ

FINET  
C. FINET



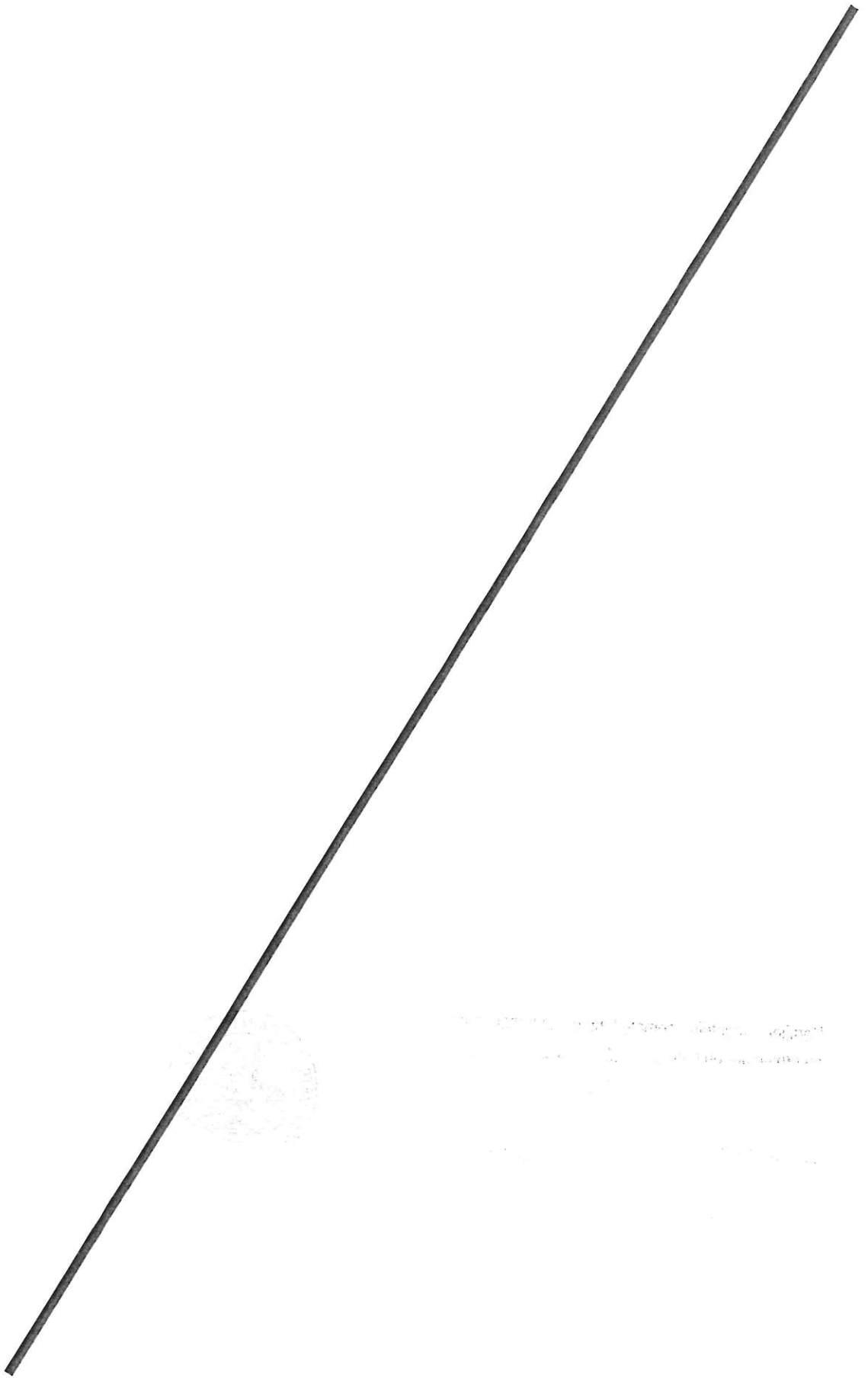
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le Président,  
Alain GEST

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès des services,
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'AMIENS.

POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS  
SCISSION COMMISSION PCAET / SANTE



Faint, illegible text or a watermark is visible in the lower-right quadrant of the page. The text is too light and blurry to be read accurately.